

QUÉBEC, décembre 1889.
INSTITUTION DES SOURDS-MUETS,
Mile-End, près Montréal.

Chers Messieurs,

Conformément à votre demande, je suis heureux de vous dire que le Travailleur-Beurre de Waters, exhibé à notre Convention tenue à Arthabaskaville, les 10, 11 et 12 du présent mois, me semble bien approprié à l'usage qu'on se propose d'en faire. Les échantillons exposés étaient d'une grande ingénuité. Le mécanisme et en même temps la table mouvante qui peut être employée comme bassin à beurre est une idée vraiment ingénieuse ; il en est de même pour l'ajustement du rouleau qui, par sa facilité à se lever ou à se baisser, permet de faire l'ouvrage à volonté, et pour la manière dont le lait de beurre s'écoule dans un vase.

Je crois que tous les fermiers voudront se munir d'un Travailleur-Beurre comme étant le complément nécessaire de la baratte. Ce qui manque au beurre de ferme c'est l'uniformité, et cette qualité s'obtiendra si l'on attache une grande importance à travailler le beurre après que la crème aura été barattée au temps et avec les conditions convenables.

Il est de fait que les femmes et les filles des neuf-dixièmes de nos fermiers, non par manque d'intelligence, mais faute de savoir comment faire, se trouvent dans une position telle que plus les procédés pour faire le beurre seront rendus mécaniques, plus elles réussiront à le bien faire. Un Travailleur-Beurre est sans contredit la machine indispensable pour arriver à cette fin.

Votre respectueux,

J. de L. TACHÉ,

Séc. Assoc. Laitière de Québec.